



V I L L E D'  
**ORVAUX**

**Direction Générale**

Mission développement durable et démocratie  
participative

## Compte rendu de réunion

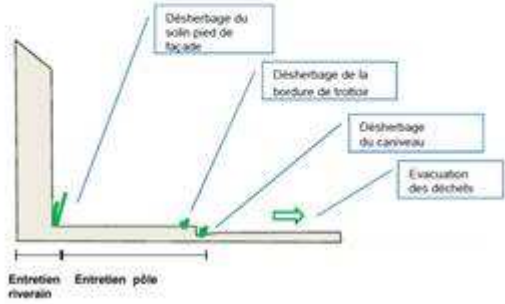
### Réunion plénière des conseils de quartier

27 novembre 2018

<b>Questions diverses</b>	
Salle Elia et école	<p>Pour la construction de l'école, l'étude portera sur l'ensemble du parc pour voir la meilleure combinaison possible avec les besoins de l'école des espaces extérieurs et de la salle associative.</p> <p>Les activités de la salle seront maintenues pendant les travaux.</p>
PSLA	<p>L'approche social en logement abordable (PSLA) permet un vrai parcours résidentiel pour permettre aux personnes de devenir propriétaire, avec un accompagnement social spécifique qui sécurise ce parcours.</p> <p>La ville sera attentive aux éléments d'application de la nouvelle loi ELAN sur cette thématique.</p>
Quelle programmation pour prendre en compte le potentiel jeunes à 2030 sur le collège et le lycée	<p>C'est de la compétence du département pour le collège, de la région pour le second, collectivités avec lesquelles la ville est en lien</p>
Etat d'avancement Peccot	<p>L'enfouissement de la ligne HT est prévu à l'été 2019.</p> <p>Un premier PC va être déposé, il fera l'objet d'une présentation au conseil de quartier.</p> <p>Le projet étant phasé, la ville reviendra vers le conseil de quartier pour permettre un échange sur chaque projet d'îlot.</p>
Impact de l'évolution de la population à horizon 2030 sur les équipements sportifs	<p>Le travail fait sur les publics scolaires, petite enfance, personnes âgées, jeunes actifs, va se poursuivre sur l'offre sportive, sociale, pour les associations.</p>

<b>Questions diverses</b>	
Problème de circulation poche Peccot	Une étude en est en cours sur le secteur route de vanne de Sautron à St Herblain intégrant Peccot
Déchetterie	Nantes métropole avait planifié dans ce mandat la rénovation de la déchetterie d'Orvault. Il s'avère que pour apporter un meilleur service aux usagers elle ne peut pas être reprise ou reconstruite sur l'emprise foncière actuelle. Une recherche de foncier est actuellement en cours. Pendant la phase travaux, il n'y aura pas d'interruption de service.
Contournement	<p>Les différentes études d'impact environnemental sont en cours, sur une année complète (traitement de toutes les saisons).</p> <p>A l'issue des analyses de principes de tracés seront réalisées.</p> <p>Les travaux permettront de comparer les tracés et de programmer l'organisation du projet.</p> <p>Il est trop tôt donc pour donner une échéance de réalisation.</p> <p>Une concertation préalable devrait avoir lieu au 1<sup>er</sup> semestre 2019, les modalités de concertations seront également précisées dans le premier trimestre.</p> <p>La tranche 3 des Garettes a été finalement réalisée car la ville était engagée dans une ZAC (cadre réglementaire) qui l'obligeait à l'achever avant une date limite. La ZAC va être close : les terrains restant à bâtir dans le périmètre de la ZAC ne feront pas l'objet de construction.</p> <p>La congestion du Bourg résulte des difficultés rencontrées sur le périphérique (saturation + travaux actuels)</p> <p>Un périmètre d'étude en positionné dans le PLUm et le principe du contournement est identifié au PDU</p>
Travaux périphérique	<p>Ils sont arrêtés suite à un différend contractuel entre l'opérateur Vinci et l'Etat. La durée restante des travaux était estimée à 15 mois. Cependant suivant les procédures contentieuses en cours ce délai pourrait être supérieur, notamment si un nouveau marché public devait être mis en œuvre.</p> <p>Pour information, la plaque sur le pont Peccot qui enjambe le périphérique va être réparée semaine 51.</p>
Evolution des transports en commun au regard des évolutions de population	Des moyens de transport sont planifiés en conséquence
Ecole du Vieux Chêne Bourg	<p>Une visite pourrait être proposée au Conseil de quartier du Bourg sur un mercredi ou un samedi.</p> <p>Une inauguration ouverte à tous aura lieu au printemps 2019.</p>

## Questions diverses

<p>Entretien des espaces publics</p>	<p>Pour les haies, tout signalement de haie privée débordant sur le trottoir est suivi d'un courrier au propriétaire pour qu'il procède à l'entretien. Au bout de 2 relances, l'entretien est fait par la ville et la refacturation est envoyée au propriétaire par le trésor public.</p> <p>Pour les trottoirs, la loi Labbé interdit l'usage des produits phytosanitaires sur l'espace public depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'entretien se fait donc manuellement ou mécaniquement selon les besoins. Les habitants sont invités dans le cadre de dispositif (ma rue en fleur, bitume en fleur) à participer à l'entretien et à l'embellissement de leur pied de mur.</p> <p style="color: green;">▼ Règles de gestions de l'herbe sur les sites participants</p>  <p>Pour des gênes occasionnées par de la végétation sur les panneaux de signalisation, le signaler à la ville pour que soit procédé à l'élagage.</p>
<p>Raffuneau et ville apaisée</p>	<p>La rue du Raffuneau a été l'objet d'une rénovation de chaussée suite aux différents travaux dont celui du groupe scolaire pour rétablir les usages de circulations, piétonniers et de stationnement.</p> <p>La section de 50m manquante (cf. déménagement) va être réalisée en février, ceci étant lié à la Co activité des chantiers de chaussée et de l'école.</p> <p>Des éléments de ville apaisée peuvent être étudiés pour venir en complément. Un comptage sera programmé en 2019 pour évaluer et éventuellement ajuster si besoin.</p>